



Où puis-je me procurer des signalétiques interdiction de fumer ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 13 juin 2012

Bonjour,

Je viens de faire l'acquisition d'un restaurant sur le Mans en Sarthe, j'aimerais savoir où je peux me procurer des autocollants non-fumeur.

Merci

Réponse :

Vous pouvez en obtenir gratuitement si vous passez à notre permanence située au 5 Passage 75001 Paris ou les [commander en ligne](#) ou par téléphone (01 42 77 06 56), des frais de conditionnement et de livraison vous seront alors facturés.